



Madame ou Monsieur le Maire
Mairie de Marseille
2 place de la Major
13002 Marseille

Paris, le 29 octobre 2020

Votre contact privilégié : Stéphane BARRY – sbarry@free-mobile.fr

Objet : Mise à jour de l'information qui a été transmise au maire dans le cadre de l'article L.34-9-1 du code des postes et communications électroniques relative aux antennes relais Free Mobile installées sur votre commune.

Madame la Maire/Monsieur le Maire,

Free Mobile dessert plus de 13 millions d'abonnés depuis son entrée en tant que quatrième opérateur de téléphonie mobile en 2012, soit plus de 10 ans après les autres, grâce à un déploiement volontaire et un souci permanent de satisfaire ses clients.

Afin de répondre aux besoins des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires, l'opérateur Free Mobile est engagé dans un programme de déploiement du Très Haut Débit Mobile qui s'inscrit dans le respect continu des normes de protection sanitaire.

Free Mobile modernise aujourd'hui son réseau afin d'apporter la meilleure qualité de service disponible et les meilleures technologies.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons vous informer par la présente de l'introduction dans les prochaines semaines de la norme 5G sur notre réseau et notamment sur les sites listés dans les fiches en annexe implantés sur votre commune.

Cette introduction, permise grâce à une modernisation de nos systèmes réseaux, **n'implique aucune modification de l'installation, ni du système antennaire ni des paramètres radioélectriques tels qu'ils ont été communiqués dans le Dossier d'Information Mairie préalablement à la mise en service du site.**

Elle repose sur un partage entre les normes 4G et 5G de la bande de fréquences 700 MHz déjà déployée sur ces sites.

Cette modernisation permettra d'une part de préserver la qualité du service 4G existant et d'autre part de répondre à la demande de nos abonnés ayant fait le choix de s'équiper d'un terminal compatible avec la 5G.

L'introduction de la technologie 5G a fait l'objet d'une autorisation préalable de l'Agence nationale des fréquences pour chacun des sites concernés. Elle s'inscrit dans le respect strict et continu des valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques établis par le décret 2002-775 du 3 mai 2002.

Vous trouverez en annexe une fiche d'information relative à chacun des sites concernés qui peut être mise à disposition des habitants. La liste des établissements particuliers situés à moins de 100 mètres de ces installations radioélectriques vous est également communiquée.

Les Dossiers d'Information Mairie relatifs aux installations citées peuvent vous être communiqués sur simple demande par courrier ou par voie électronique.

Il peut par ailleurs être procédé, à votre demande, à une simulation de l'exposition aux champs électromagnétiques générée par les installations ou, à tout moment, à une mesure sur place de l'exposition en vous rapprochant de l'Agence nationale des fréquences (sur le site mesures.anfr.fr).

Demeurant à votre disposition pour vous fournir tout complément d'information utile, nous vous prions de recevoir, Madame la Maire / Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Stéphane BARRY
Responsable des Relations avec les Collectivités Territoriales

FREE MOBILE
16, rue de la Ville l'Évêque
75008 PARIS
Tél. : 01 73 50 20 00 - Fax : 01 73 50 20 01
R.C.S. : Paris 499 247 138

Site : 13202_004_03	
Informations de localisation	
Adresse	78/88/90, bd de Dunkerque Ilot M1
Coordonnées Lambert	X : 846366 / Y : 1816743
Paramètres techniques	
Technologie	Bande de fréquences
4G/5G	700 MHz
3G	900 MHz
4G	1800 MHz
3G	2100 MHz
4G	2600 MHz
Calendrier pour la bande 700 MHz	
Mise en service 4G	31/05/2018
Mise en service prévisionnelle du partage 4G/5G	Décembre 2020
Présence d'établissements particuliers à moins de 100m du site	
Nom de l'établissement	LE PATIO
Adresse	21 RUE MIRES IMMEUBLE LE PATIO 13002 MARSEILLE 2
Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (lobe limité à 3 dB/ puissance maximale) (Oui / Non)	Non
Distance (en m)	25m
Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m et sous la forme d'un pourcentage par rapport au niveau de référence de la fréquence correspondante dans le décret 2002-775 Cf. guide DR 05 de l'ANFR (processus d'utilisation optimale des sites radioélectriques)	0.16 V/m 0.3%
Présence d'établissements particuliers à moins de 100m du site	

Nom de l'établissement	LE PATIO
Adresse	21 RUE MIRES LE PATIO BAT B 13002 MARSEILLE 2
Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (lobe limité à 3 dB/ puissance maximale) (Oui / Non)	Non
Distance (en m)	25m
Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m et sous la forme d'un pourcentage par rapport au niveau de référence de la fréquence correspondante dans le décret 2002-775 Cf. guide DR 05 de l'ANFR (processus d'utilisation optimale des sites radioélectriques)	0.16 V/m 0.3%

Site : 13203_003_01

Informations de localisation

Adresse

33 BD DE PARIS

RES LE PARIS

Coordonnées Lambert

X : 846584 / Y : 1816381

Paramètres techniques

Technologie

Bande de fréquences

4G/5G

700 MHz

3G

900 MHz

4G

1800 MHz

3G

2100 MHz

4G

2600 MHz

Calendrier pour la bande 700 MHz

Mise en service 4G

31/05/2018

Mise en service prévisionnelle du partage 4G/5G

Décembre 2020

Aucune présence d'établissement particulier à moins de 100m du site.

Sites Internet

Sites de l'Agence Nationale des Fréquences	www.radiofréquences.gouv.fr
Sites de l'Agence Nationale des Fréquences	www.anfr.fr www.cartoradio.fr
Sites de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des postes	www.arcep.fr www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-reseaux-mobiles/la-5g/frequences-5g-procedure-dattribution-de-la-bande-34-38-ghz-en-metropole.html

Fiches pédagogiques de l'Etat

Téléchargeables sur le site gouvernemental www.radiofréquences.gouv.fr

Antennes relais de téléphonie mobile	http://www.radiofréquences.gouv.fr/IMG/pdf/antennes-relais_fiche_web_-3.pdf
Questions-Réponses sur les antennes relais	http://www.radiofréquences.gouv.fr/IMG/pdf/questions_-_reponses_sur_les_antennes_relais_web_-1.pdf
Les obligations des opérateurs de téléphonie mobile	http://www.radiofréquences.gouv.fr/IMG/pdf/les_obligations_des_operateurs_de_telephonie_mobile.pdf
Surveiller et mesurer les ondes électromagnétiques	http://www.radiofréquences.gouv.fr/IMG/pdf/13192-4_4pages_surveiller-mesurer-ondes-electromagnetiques_web_planches.pdf

Fiches ANFR

Téléchargeables sur le site www.anfr.fr

Exposition du public aux ondes : Le rôle des Maires	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/expace/ANFR-Brochure-exposition-aux-ondes-maires.pdf
Présentation de la 5G	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/5G/ANFR_5G.pdf